



COOPOLY
VOTRE LIBRAIRIE DE GÉNIE

www.coopoly.ca



RAPPORT ANNUEL

2020-2021

TABLE DES MATIÈRES

Historique	3	Le mouvement coopératif	9
Profil	3	Engagement dans le milieu	10
Mission	3	Assurances	11
Cooply en quelques dates	3	Rapport de l'auditeur indépendant	12
Mot du directeur général	4	État des résultats et du résultat étendu	15
Mot du président	5	État de la réserve	16
Organisation	6	Bilan	17
Conseil d'administration et comité exécutif	7	État des flux de trésorerie	18
Participation à diverses activités	7	Notes complémentaires	19
Comités de développement	8	Renseignements complémentaires	28
Notre équipe	8		

PRODUITS ET SERVICES

Cooply offre des services adaptés aux besoins de ses membres et en constante évolution. Parmi l'offre de services, on retrouve les éléments suivants :

Produits :

- Manuels de cours
- Manuels de référence
- Notes de cours et matériel pédagogique
- Littérature générale
- Littérature spécialisée
- Papeterie
- Fournitures de bureau
- Accessoires informatiques et électroniques
- Cartouches d'encre
- Vêtements promotionnels et sacs à dos

Services :

- Service de commandes spéciales
- Service aux entreprises et organismes
- Service aux diplômés(es)
- Service aux bibliothèques
- Service aux centres de documentation

SITE WEB TRANSACTIONNEL

SERVICE DE COMMANDE SPÉCIALE POUR RÉPONDRE À TOUS VOS BESOINS

COUP D'ŒIL SUR COOPOLY

Historique

Première coopérative en milieu scolaire, Coopoly a été fondée le 3 octobre 1944. D'abord un centre intellectuel et culturel, Coopoly a évolué au fil des années pour devenir aujourd'hui une librairie hautement spécialisée en ingénierie ainsi qu'un partenaire de choix pour l'École Polytechnique dans l'offre de services qu'elle peut apporter à sa communauté. Malgré son âge, l'heure de la retraite est loin d'avoir sonné pour votre coop. En effet, nous sommes à la recherche présentement de différentes avenues de développement et de diversification qui permettront de maintenir Coopoly dans l'ère du temps pour encore longtemps.

Tous ces projets sont en conformité avec notre mission première qui a toujours été de desservir au mieux et d'être à l'écoute de la communauté de l'École Polytechnique. Qu'elle agisse auprès des étudiants et étudiantes, du corps professoral et de l'ensemble des employés de l'École ou de ses diplômés, Coopoly poursuit sa mission et le fera pour les générations à venir.

Profil

Date de fondation :	3 octobre 1944
Nombre de membres depuis sa fondation :	84 396
Nombre de membres actifs :	7 525
Chiffre d'affaires :	1 020 207 \$
Secteurs d'activités :	Librairie Papeterie
Actifs :	1 013 394 \$
Nombre d'employés permanents :	7
Nombre d'employés temporaires :	4

Mission

Coopoly est une entreprise qui offre à ses membres des biens et services dans les domaines d'utilité pédagogique, intellectuelle et d'usage personnel.

Coopoly en quelques dates

3 octobre 1944

- Dix (10) étudiants se regroupent pour fonder une coopérative à l'École Polytechnique. Le capital social d'ouverture est de 12 \$

1944 à 1965

- L'entreprise offre surtout des services et du matériel

1965 à 1971

- Faute de relève, Coopoly n'est pas en activité

1972

- Mise en marché de la calculatrice de poche HP

1975

- Fusion des activités librairie et informatique

1975 à 1985

- Coopoly librairie poursuit son petit bonhomme de chemin
- Coopoly informatique est en plein essor

1985

- Création du projet micro

1989

- Mauvais choix de modèle d'ordinateur
- Banque rappelle son prêt et met fin au plan de financement étudiant pour achat
- Début de la fin

1992

- Le mot faillite commence à être prononcé
- Coupure de personnel importante et réorganisation
- Mauvaise décision administrative (loyer pour un local vide sur Jean Talon)

1992-1993

- Entente avec les créanciers et support de l'institution pour sauver l'entreprise

- Début du plan de redressement
- Toutes les activités regroupées en un seul point de vente à la Polytechnique

1993-1994

- Situation est stabilisée et Coopoly rencontre ses engagements financiers

1995

- Les opérations commerciales saines, la dette baisse et la rentabilité financière sont de retour

1994 à 2014

- Coopoly retrouve sa vitesse de croisière, le modèle de gestion est sain et Coopoly est maintenant bien capitalisée

2015

- Année difficile pour Coopoly. Le chantier pour la vitrine étudiante provoque une diminution marquée de l'achalandage

2016

- Coopoly espère retrouver sa vitesse de croisière

2017

- Suite à une planification stratégique, un plan d'action a été rédigé. Coopoly diversifiera son offre

2019

- Coopoly est complètement rénovée pour la rentrée d'automne 2019

Mars 2020

- Pandémie mondiale, Coopoly fonctionne au ralenti

2020-2021

- La pandémie est toujours présente et ses effets affectent l'ensemble des activités de la société de la société. Une année hors normes dans des conditions hors de l'ordinaire.

MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

Chers membres,

Comment décrire en quelques mots l'année 2020-2021 de votre coopérative; imprévisible, surprenante, une succession de montagnes russes et de défis.

Les deux rentrées, en très grande partie à distance furent en deçà de nos attentes mais malgré tout la situation financière de votre coopérative demeurait relativement stable, les dépenses étant réduites au minimum et la subvention salariale d'urgence permettait que l'ensemble de l'équipe conserve son emploi.

Nous voyons poindre à l'horizon l'arrivée de jours meilleurs. La levée progressive des mesures sanitaires amènera avec elle de nouveaux défis. Nous avons relevé avec brio le premier : passer au travers de la pandémie. Le suivant et non le moindre; vous faire redécouvrir votre coopérative et ses avantages.

L'équipe de Coopoly est toujours là disposée à vous offrir un service de qualité. Plus que jamais, votre coopérative a besoin de vous. Peu importe vos besoins, pensez en premier à nous contacter; nous ferons tout en notre possible pour vous donner satisfaction au meilleur prix.

En terminant, je souhaite remercier sincèrement les membres qui nous font confiance, nos partenaires pour leur appui, l'équipe d'employés pour son excellent travail, son dynamisme et son enthousiasme de tous les jours et le conseil d'administration pour sa grande implication et son travail extraordinaire.

Merci!



Yves Daigneault
Directeur général

MOT DU PRÉSIDENT

Chers membres,

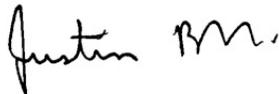
L'année 2020-2021 tire à sa fin, et c'est non sans soulagement: la pandémie de Covid-19 montre des signes de ralentissement, et nous pouvons tous entrevoir un retour à un rythme de vie normal. Du côté de notre coopérative, le retour en présentiel à Polytechnique a permis aux activités commerciales du magasin de récupérer après l'année 2019-2020. Je vous souhaite à tous que d'ici quelques mois, le virus ne sera plus qu'un mauvais souvenir, et que notre prochaine assemblée générale soit à visage découvert et sans restrictions.

Notre coop fait encore cependant face à plusieurs défis, défis que je souhaite partager avec vous en ces quelques lignes.

Le premier consiste en la diversification de nos activités commerciales et le retour à la rentabilité. Sur ce front, toute notre équipe d'employés travaille fort afin de trouver de nouveaux filons produits et de perfectionner ceux que nous avons déjà. Je vous rappelle que Coopoly est notre coopérative à tous, qu'elle est là pour vous servir; en tant que membres, n'hésitez pas à nous faire part de vos besoins et nous indiquer comment la coop peut s'adapter pour y répondre.

Le deuxième est l'implication de nos membres: en effet, nous constatons depuis un certain temps qu'il est plus difficile d'obtenir un bon niveau de participation aux assemblées générales et de combler les sièges d'administrateur vacants. Le conseil d'administration travaille fort afin de rejoindre et sensibiliser le membership de la coop, mais nous avons aussi besoin que nos membres redécouvrent l'importance de la coopérative et du principe coopératif. Si jamais vous pensez que vous, ou quelqu'un que vous connaissez, pourrait faire un bon administrateur, n'hésitez pas à prendre contact avec l'exécutif de Coopoly afin d'en discuter davantage.

Sur ce, je vous souhaite une excellente année 2021-2022

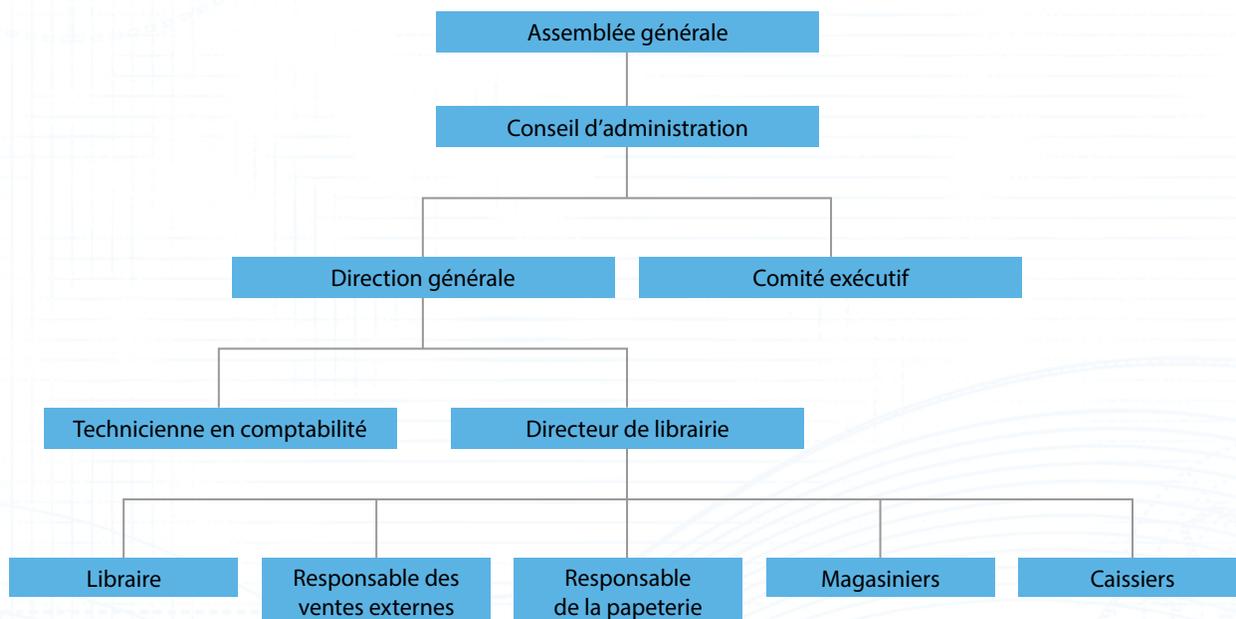


Justin Bernier-Nguyen
Président
Coopoly

ORGANISATION

Une coopérative est une organisation regroupant des membres ayant des besoins économiques, sociaux ou culturels communs qui, en vue de satisfaire ces besoins, s'associent pour exploiter une entreprise tout en respectant les principes coopératifs.

Une telle organisation possède nécessairement une structure particulière et un fonctionnement différent de l'entreprise privée et ses membres, regroupés en assemblée générale, constituent l'instance supérieure de la coopérative.



Assemblée générale

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DES MEMBRES S'EST TENUE LE 12 NOVEMBRE 2020 EN MODE VIRTUEL. LORS DE CETTE RÉUNION, LA COOPÉRATIVE A PRÉSENTÉ À SES MEMBRES SON RAPPORT ANNUEL, SES ÉTATS FINANCIERS ET A NOMMÉ LE VÉRIFICATEUR POUR LA PROCHAINE ANNÉE. C'EST AUSSI DURANT CETTE ASSEMBLÉE QUE LES MEMBRES DE LA COOPÉRATIVE ONT PU COMBLER LES POSTES DISPONIBLES AU CONSEIL D'ADMINISTRATION EN ÉLISANT LES MEMBRES CHARGÉS DE LES REPRÉSENTER. LA PANDEMIE A EU POUR EFFET QUE LE CONSEIL A VÉCU UNE CARENCE AU NOMBRE DE CANDIDATS.

CONSEIL D'ADMINISTRATION ET COMITÉ EXÉCUTIF

Le conseil d'administration de Coopoly est composé de douze (12) membres élus lors de l'Assemblée générale annuelle. Il a pour mandat de voir aux intérêts des membres et a tous les pouvoirs pour administrer les affaires de la coopérative. Les administrateurs doivent, notamment, fixer les orientations stratégiques de la coopérative et s'assurer les services d'une direction générale adéquate.

Parmi les membres du conseil d'administration, on nomme ensuite un comité exécutif qui se compose d'un président, d'un vice-président, d'un secrétaire et d'un trésorier. Le comité exécutif collabore activement avec la direction générale pour mettre en application toutes les politiques de la coopérative. Cette année le faible nombre d'administrateur a perturbé le fonctionnement normal. Le conseil a dû se réinventer et innover afin de pouvoir aller de l'avant.

Conseil d'administration 2020-2021

COMITÉ EXÉCUTIF

Président :

Justin Bernier-Nguyen

étudiant au
cycles supérieurs

Vice-président :

Siège vacant

Secrétaire :

Justin Bernier-Nguyen

par intérim

Trésorier :

Siège vacant

ADMINISTRATEURS

Siège vacant

étudiant

Antoine Doray

représentant de l'AEP

Richard Labrie

représentant de la
direction de Polytechnique

Alex Latulipe-Loiselle

étudiant au cycle supérieur

Siège vacant

étudiant au 1^{er} cycle

Victor Devaux

représentant de l'AECS

Jérôme Collin

Représentant du
personnel enseignant

Michel Brunelle

représentant du personnel
de Polytechnique

Mariane Laberge

diplômée

Au cours de la dernière année, le conseil d'administration s'est réuni à sept reprises.

Plusieurs dossiers y furent abordés, entre autres :

- la stratégie de communication à l'intérieur de l'École Polytechnique
- l'évaluation et l'adoption du budget et des états financiers mensuels
- le développement commercial de Coopoly

COMITÉS DE DÉVELOPPEMENT

Les membres du conseil d'administration peuvent participer sur une base volontaire aux différents comités de développement. Ces derniers définissent les grandes orientations de votre coopérative. Un autre comité est également mis sur pied pour attribuer les bourses d'implication.

Nouvelles technologies

- Richard Labrie
- Jérôme Collin
- Justin Bernier-Nguyen
- Yves Daigneault

Services

- Yves Daigneault
- Justin Bernier-Nguyen

Communications

- Yves Daigneault
- Justin Bernier-Nguyen

NOTRE ÉQUIPE

Pour assurer la bonne marche des activités quotidiennes de Coopoly, une solide équipe tient le gouvernail de la librairie. La croissance et le développement de la Coopérative ainsi que son implication positive et marquante dans son milieu sont possibles grâce au très grand dynamisme, à l'implication et au professionnalisme de tous les employés. Ces derniers unissent leurs forces pour offrir aux membres un service de qualité. Bravo à toute l'équipe !

L'équipe de Coopoly en 2020-2021

- Directeur général Yves Daigneault
- Technicienne comptable Hala Roukos
- Directeur de librairie Jacques Desharnais
- Responsable de papeterie Stéphane Lussier
- Représentante aux ventes externes
et produits informatiques André Daneau
- Magasinier papeterie/caissier Karine Palinski
- Caissière Jeanine Badiane

Ensemble, le personnel de Coopoly
représente 165 années
d'expérience à votre service.

LE MOUVEMENT COOPÉRATIF ET COOPSCO

Mouvement coopératif

Coopoly applique quotidiennement les grands principes coopératifs tels qu'ils ont été actualisés par l'Alliance coopérative internationale en septembre 1995. Ces derniers sont :

- Adhésion volontaire et ouverte à tous
- Pouvoir démocratique exercé par les membres
- Participation économique des membres
- Autonomie et indépendance
- Éducation, formation et information
- Engagement envers la communauté
- Coopération entre les coopératives



Coopsco

Sous la bannière COOPSCO, la FQCMS regroupe près de soixante (60) coopératives en milieu scolaire présentes dans plus de quatre-vingt-dix (90) établissements scolaires totalisant près de 100 points de service librairies et 100 points de services alimentaires dans des écoles secondaires, des collèges et des universités francophones du Québec, ainsi que deux points de vente en Ontario. En fait, les coopératives en milieu scolaire rejoignent près de 400 000 membres et emploient près de 1500 personnes. En 2020-2021, ces coopératives ont réalisé un chiffre d'affaires largement amputé pour la raison que nous connaissons tous.

La FQCMS a pour mission d'assurer la pérennité et le développement des ses membres en exerçant un leadership mobilisateur, en représentant et défendant les intérêts de ses membres et en faisant la promotion des valeurs coopératives et du développement durable.

Coopoly est membre de la Fédération depuis plusieurs années. L'affiliation à un tel réseau nous permet de bénéficier de nombreux avantages, dont les divers regroupements d'achats, les services de conseillers en gestion, les ententes administratives au sujet notamment des assurances commerciales et collectives, ainsi qu'un plus grand pouvoir d'influence dans les dossiers touchant l'ensemble des coopératives en milieu scolaire et pouvant nous affecter.

ENGAGEMENT DANS LE MILIEU

Une coopérative, c'est plus qu'un magasin ! C'est une organisation qui existe par et pour ses membres, afin de leur rendre les services dont ils ont besoin. C'est aussi une organisation qui s'implique dans sa collectivité, de toutes sortes de façons, afin de redonner à ses membres l'essentiel de ses bénéfices.

En 2020-2021, c'est plus de 108 700 \$ que Coopoly a redonné à sa communauté, par le biais de la ristourne à l'achat, des emplois étudiants et de la publicité et des dons dans la communauté.

Ristourne à l'achat

Un des avantages d'être membre d'une coopérative est la ristourne à l'achat, soit l'escompte dont vous bénéficiez sur tous vos achats. Cette année, Coopoly a redistribué en ristourne à l'achat un montant total de 99 425 \$. Ce montant est déterminé par la politique de prix établie par la coopérative. Il est important de souligner que Coopoly a l'une des meilleures politiques de prix du réseau Coopsco et ce, grâce au conseil d'administration qui désire une politique généreuse et compétitive pour la vente des produits et services.

Commandites

Depuis les cinq dernières années, le chiffre d'affaire de Coopoly ne cesse de diminuer. Cette réalité a eu pour effet que le conseil d'administration a décidé de suspendre pour une période indéterminée l'attribution de commandites. Nous prenons le pari que le retour à une certaine normalité dynamisera les ventes et par la bande le retour des commandites.

Bourses

Cette année, la situation que tous connaissent a eu pour effet que Coopoly n'a pas participé à la remise virtuelle des bourses.

Emplois étudiants

En plus de son équipe d'employés réguliers, Coopoly embauche chaque année des étudiants pour offrir un meilleur service lors des périodes de pointe et de certains événements spéciaux. Ainsi, en 2020-2021, c'est un peu plus de 7 470 \$ qui a été versé en salaires étudiants ce qui représente une augmentation de 19% par rapport à l'année dernière.

Publicité et dons dans la communauté

Coopoly s'implique également en consacrant des sommes à la publicité et promotion à l'intérieur de sa communauté. En 2020-2021, c'est plus de 1 800 \$ qui a été investi dans des publicités et qui a été remis lors de divers événements organisés par l'École Polytechnique et les différents départements.

Ristourne à l'achat	99 425 \$
Commandites allouées	0 \$
Bourses d'implication	0 \$
Emplois étudiants	7 470 \$
Publicité et promotion dans la communauté	1 860 \$

ASSURANCES

Assureurs

Compagnie d'assurance générale (police no. FED0-6425946) **La Souveraine**

Terme

Un an jusqu'au 31 mai 2020

TABLEAU DES GARANTIES

MONTANT DE LA GARANTIE

Risques multiples

• Ensemble des biens incluant les biens confiés, dont l'assuré peut être tenu responsable	791 237 \$
• Période de pointe, augmenté de 75 %	Inclus
• Biens temporairement hors des lieux	50 000 \$
• Biens nouvellement acquis	500 000 \$
• Biens en transport	250 000 \$
• Pertes d'exploitation	Inclus

Responsabilité civiles des entreprises

• Montant par période	1 000 000 \$
• Montant par sinistre	1 000 000 \$
• Responsabilité locative	2 000 000 \$

Responsabilité civile UMBRELLA des entreprises

4 000 000 \$

Responsabilité civile des administrateurs et dirigeants

2 000 000 \$

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de la COOPÉRATIVE ÉTUDIANTE DE POLYTECHNIQUE

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Coopérative étudiante de Polytechnique (la «coopérative»), qui comprennent le bilan au 31 mai 2021, et les états des résultats, du surplus d'apport, de la réserve et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables. À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la coopérative au 31 mai 2021, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux exigences de l'article 131 de la Loi sur les coopératives du Québec.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la coopérative conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux exigences de l'article 131 de la Loi sur les coopératives du Québec, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la coopérative à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la coopérative ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la coopérative.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la coopérative;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la coopérative à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la coopérative à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

bfr inc.

bfr inc.

société de comptables professionnels agréés

Laval, 9 novembre 2021

¹ Par CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique no A139171

COOPÉRATIVE ÉTUDIANTE DE POLYTECHNIQUE

RÉSULTATS

Exercice terminé le 31 mai 2021

	2021	2020
	\$	(redressé) \$
Produits (annexe A)	1 020 207	1 295 256
Coût des produits vendus (annexe B)	758 022	923 395
Trop-perçu brut	262 185	371 861
Charges d'exploitation		
Frais directs (annexe C)	346 068	375 367
Frais de vente et d'administration (annexe D)	134 809	128 632
Frais propres au réseau	7 511	9 234
Intérêts et frais bancaires	27 135	22 260
	515 523	535 493
Déficit avant autres éléments	(253 338)	(163 632)
Projets de développement	-	25
Déficit avant autres produits (charges)	(253 338)	(163 657)
Autres produits (charges)		
Subventions salariales	228 089	48 798
Services aux membres	5 266	7 427
Intérêts	4 696	9 481
Gains (pertes) de change	19	(1 491)
	238 070	64 215
Déficit	(15 268)	(99 442)

Les notes et les renseignements complémentaires font partie intégrante des états financiers.

COOPÉRATIVE ÉTUDIANTE DE POLYTECHNIQUE

SURPLUS D'APPORT

Exercice terminé le 31 mai 2021

	2021	2020
	\$	\$
Solde au début	578 756	563 396
Conversions de parts sociales (note 8)	13 370	15 360
Solde à la fin	592 126	578 756

Les notes font partie intégrante des états financiers.

COOPÉRATIVE ÉTUDIANTE DE POLYTECHNIQUE

RÉSERVE

Exercice terminé le 31 mai 2021

	2021	2020
	\$	(Redressé) \$
Solde au début		
Déjà établie	116 158	237 615
Redressements affectés à l'exercice	22 473	-
Solde redressé	138 631	237 615
Déficit de l'exercice courant	(15 268)	(99 442)
Impôts futurs de l'exercice précédent	798	458
Solde à la fin	124 161	138 631

Les notes font partie intégrante des états financiers.

COOPÉRATIVE ÉTUDIANTE DE POLYTECHNIQUE

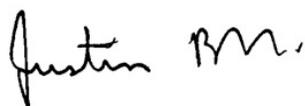
BILAN

Au 31 mai 2021

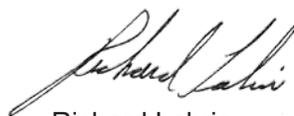
	2021	2020
	\$	\$
ACTIF		
Court terme		
Encaisse	213 623	191 423
Débiteurs (note 4)	42 003	56 813
Subventions à recevoir	14 814	13 511
Stocks	144 784	205 557
Frais payés d'avance	3 634	3 142
Placements réalisables au cours du prochain exercice (note 5)	-	317 580
	418 858	788 026
Placements, au coût (note 5)	368 475	50 051
Immobilisations corporelles (note 6)	208 334	223 370
Actifs incorporels (note 7)	17 727	18 110
	1 013 394	1 079 557
PASSIF		
Court terme		
Créditeurs et charges à payer (note 8)	221 857	283 092
Impôts futurs	-	798
	221 857	283 890
AVOIR DE LA COOPÉRATIVE		
Avoir des membres (note 9)	75 250	78 280
Surplus d'apport	592 126	578 756
Réserve	124 161	138 631
	791 537	795 667
	1 013 394	1 079 557

Les notes font partie intégrante des états financiers.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,



Justin Bernier-Nguyen, administrateur



Richard Labrie, administrateur

COOPÉRATIVE ÉTUDIANTE DE POLYTECHNIQUE

FLUX DE TRÉSORERIE

Exercice terminé le 31 mai 2021

	2021	2020
		(redressé)
	\$	\$
Activités d'exploitation		
Déficit	(15 268)	(99 442)
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	50 733	44 624
Amortissement des actifs incorporels	383	570
	(35 848)	(54 248)
Variation nette des éléments hors trésorerie liés aux activités d'exploitation (note 11)	12 553	(23 957)
	48 401	(30 291)
Activités d'investissement		
Acquisition de placements	(68 424)	(67 580)
Disposition de placements	67 580	66 745
Acquisition d'immobilisations corporelles	(35 697)	(257 386)
Acquisition d'actifs incorporels	-	1 575
	36 541	(259 796)
Activités de financement		
Émissions de parts sociales (note 6)	10 380	13 390
Rachats de parts sociales (note 6)	(40)	(280)
	10 340	13 110
Augmentation (diminution) de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	22 200	(276 977)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	191 423	468 400
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	213 623	191 423
Constitution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		
Encaisse	213 623	191 423

Les notes font partie intégrante des états financiers.

Des renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie sont présentés à la note 11.

COOPÉRATIVE ÉTUDIANTE DE POLYTECHNIQUE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Au 31 mai 2021

1. **STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS**

La coopérative a été constituée le 3 octobre 1944 en vertu de la Loi sur les coopératives du Québec et elle exploite un commerce de vente de livres, de matériel et de fournitures scolaires. Elle porte la bannière Coopsco.

2. **REDRESSEMENTS AFFECTÉS À L'EXERCICE ANTÉRIEUR**

Au cours de l'exercice, la coopérative a découvert que certaines transactions en lien avec les frais courus n'avaient pas été correctement enregistrées au cours de l'exercice précédent. En conséquence, le solde de la réserve au 1er juillet 2020 a été augmenté de 22 473 \$ et les états financiers de l'exercice 2020 ont été retraités. Le coût des produits vendus à l'état des résultats de l'exercice 2020 a été diminué de 24 042 \$, les frais directs ont été augmenté de 411 \$, les intérêts et frais bancaires ont été augmentés de 24 \$, les revenus d'intérêts ont été diminués de 1 135 \$ et le bénéfice nette a été augmenté de 22 473 \$. Les frais courus au 31 mai 2020 ont été diminués de 22 473 \$.

3. **PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

BASE DE PRÉSENTATION

Les états financiers de la coopérative sont établis conformément aux exigences de l'article 131 de la Loi sur les coopératives, complété par les exigences de l'article 5 du Règlement d'application de la Loi sur les coopératives, lesquels prévoient que les états financiers doivent être préparés suivant les normes du Manuel de CPA Canada - Comptabilité, sous réserve des prescriptions du chapitre II du Règlement d'application de la Loi sur les coopératives. La notion de « normes du Manuel de CPA Canada - Comptabilité » a été interprété par la direction comme signifiant les normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé de la partie II du Manuel de CPA Canada - Comptabilité.

Ainsi, les états financiers de la coopérative sont établis conformément aux Normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé, sauf pour les principaux éléments suivants du chapitre II du Règlement d'application de la Loi sur les coopératives :

L'excédent (le déficit) de l'exercice présenté à l'état des résultats est établi avant ristournes et impôts sur les bénéfiques. Le montant des ristournes sera établi par les membres lors de l'assemblée générale annuelle. L'excédent de l'exercice, les ristournes et les impôts sur les bénéfiques payés (recouvrés) seront inscrits à la réserve au cours du prochain exercice;

COOPÉRATIVE ÉTUDIANTE DE POLYTECHNIQUE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Au 31 mai 2021

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

BASE DE PRÉSENTATION (suite)

Les parts sociales et les parts privilégiées sont présentées au bilan dans la section « Avoir des membres ».

COMPTABILISATION DES PRODUITS

La coopérative constate ses produits lorsqu'il existe des preuves convaincantes d'un accord, que les marchandises sont expédiées au client, que le prix est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré. Elle constate ses autres produits lorsqu'ils sont gagnés et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

STOCKS

Les stocks sont évalués au coût ou à la valeur nette de réalisation, selon le moins élevé des deux. Le coût des stocks est établi selon la méthode du premier entré premier sorti. La valeur nette de réalisation correspond au prix de vente estimatif dans le cours normal des affaires, moins les coûts d'achèvement et les coûts pour réaliser la vente. Lorsqu'une reprise de valeur de stocks dévalués précédemment est constatée, cette reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

PLACEMENTS

Les placements sont comptabilisés au coût. Un placement qui subit une baisse de valeur permanente est ramené à sa valeur de réalisation estimative et la perte est portée aux résultats de l'exercice courant.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative selon les méthodes et les taux et période indiqués ci-dessous :

	Méthodes	Taux et période
Équipement informatique	Dégressif	25 %
Mobilier de bureau	Dégressif	20 %
Améliorations locatives	Linéaire	5 ans

ACTIFS INCORPORELS

Les actifs incorporels sont comptabilisés au coût. Le site web transactionnel est amorti en fonction de sa durée de vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux de 25 %.

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

DÉPRÉCIATION D'ACTIFS À LONG TERME

Les immobilisations corporelles, l'actif incorporel à durée de vie définie et les placements sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque leur valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Les actifs incorporels à durée de vie indéfinie sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait excéder leur juste valeur. Le test de dépréciation consiste en une comparaison de la juste valeur des actifs avec leur valeur comptable. Lorsque la valeur comptable excède la juste valeur, une dépréciation est constatée pour un montant égal à l'excédent.

IMPÔTS SUR LES TROP-PERÇUS

La coopérative utilise la méthode des impôts futurs pour comptabiliser les impôts sur les trop-perçus. Selon cette méthode, les actifs d'impôts futurs et les passifs d'impôts futurs sont déterminés en fonction de l'écart entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et des passifs. Tout changement survenu dans le montant net des actifs d'impôts futurs et des passifs d'impôts futurs est comptabilisé aux résultats. Les actifs d'impôts futurs et les passifs d'impôts futurs sont déterminés en fonction des taux d'imposition et des lois fiscales en vigueur ou pratiquement en vigueur qui, selon ce qui est à prévoir, s'appliqueront au revenu imposable des exercices au cours desquels les actifs et passifs seront recouverts ou réglés. Les actifs d'impôts futurs sont comptabilisés lorsqu'il est plus probable qu'improbable qu'ils se réaliseront.

UTILISATION D'ESTIMATIONS

La préparation des états financiers exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les principales estimations portent sur la dépréciation des actifs financiers, la valeur nette de réalisation des stocks et la durée de vie utile des immobilisations corporelles et de l'actif incorporel à durée de vie définie.

COOPÉRATIVE ÉTUDIANTE DE POLYTECHNIQUE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Au 31 mai 2021

3. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

INSTRUMENTS FINANCIERS

Évaluation initiale et ultérieure

La coopérative évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations entre apparentés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la valeur d'échange selon le cas.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût ou au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse, des comptes clients et des dépôts à terme.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des comptes fournisseurs.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement, la coopérative détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si la coopérative détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée aux résultats. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée aux résultats.

4. DÉBITEURS

	2021	2020
	\$	\$
Comptes clients	41 591	56 813
Taxes à la consommation à recevoir	412	-
	42 003	56 813

COOPÉRATIVE ÉTUDIANTE DE POLYTECHNIQUE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Au 31 mai 2021

5. PLACEMENTS, au coût

	2021	2020
	\$	\$
Fédération québécoise des coopératives en milieu scolaire :		
5 parts sociales, votantes	50	50
5 000 parts sociales privilégiées de catégorie "A", non votantes, non participantes, rachetables au montant versé	50 000	50 000
	50 050	50 050
Association coopérative de la collectivité de l'UQAM		
100 parts sociales	500	500
Réduction de valeur	(499)	(499)
	1	1
Dépôts à terme, portant intérêt au taux de 0,55 % et de 0,60 % (taux de 1,45 % et 1,25 % au 31 mai 2020), échéant en décembre 2022 et en mars 2024	318 424	317 580
	368 475	367 631
Placements réalisables au cours du prochain exercice	-	317 580
	368 475	50 051

6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2021		2020	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
	\$	\$	\$	\$
Équipement informatique	100 399	96 127	4 272	5 308
Mobilier de bureau	210 121	113 620	96 501	120 627
Améliorations locatives	156 094	48 533	107 561	97 435
	466 614	258 280	208 334	223 370

COOPÉRATIVE ÉTUDIANTE DE POLYTECHNIQUE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Au 31 mai 2021

7. ACTIFS INCORPORELS

	2021			2020
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
	\$	\$	\$	\$
Actif incorporel à durée de vie définie				
Site Web transactionnel	19 829	18 678	1 151	1 534
Actifs incorporels à durée de vie indéfinie				
Logiciels	16 576	-	16 576	16 576
	36 405	18 678	17 727	18 110

8. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	2021	2020
	\$	\$
Comptes fournisseurs et frais courus	183 099	236 171
Salaires et vacances à payer	38 758	41 622
Sommes à remettre à l'État	-	5 299
	221 857	283 092

9. AVOIR DES MEMBRES

Autorisé :

Nombre illimité de parts sociales, d'une valeur nominale de 10 \$

Nombre illimité de parts privilégiées, selon les modalités à être déterminées par le conseil d'administration

COOPÉRATIVE ÉTUDIANTE DE POLYTECHNIQUE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Au 31 mai 2021

9. AVOIR DES MEMBRES (suite)

Autorisé : (suite)

Parts sociales de qualification :

Chaque membre est tenu de souscrire un minimum d'une part sociale payable au moment de son adhésion.

Émis et payé :

	2021	2020
	\$	\$
7 525 (7 828 au 31 mai 2020) parts sociales (note 10)	75 250	78 280

10. VARIATION DE L'AVOIR DES MEMBRES

	2021		2020	
	\$	\$	\$	\$
Solde au début	7 828	78 280	8 053	80 530
Émissions	1 038	10 380	1 339	13 390
Rachats	(4)	(40)	(28)	(280)
Conversions	(1 337)	(13 370)	(1 536)	(15 360)
Solde de fin	7 525	75 250	7 828	78 280

COOPÉRATIVE ÉTUDIANTE DE POLYTECHNIQUE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Au 31 mai 2021

11. VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

	2021	2020
	\$	\$
Débiteurs	14 810	(24 147)
Stocks	60 773	(27 416)
Subventions à recevoir	(1 303)	(13 511)
Frais payés d'avance	(492)	242
Créditeurs et charges à payer	(61 235)	88 789
	12 553	23 957

12. ENGAGEMENTS DE LA COOPÉRATIVE ENVERS LA FÉDÉRATION

La coopérative est membre de la Fédération québécoise des coopératives en milieu scolaire. En vertu d'un règlement sur la contribution obligatoire au capital, la coopérative est tenue de :

Souscrire annuellement des parts privilégiées de la Fédération pour une somme déterminée à 0,5 % de son actif au bilan. Le montant de la contribution au capital d'une année ne peut pas être inférieur à 500 \$ ni excéder 5 000 \$. Par ailleurs, le montant total cumulé de la contribution en capital ne doit pas excéder 5 % de son actif ou 50 000 \$. Le maximum étant atteint, aucune contribution n'est à verser pour l'exercice;

Verser à la Fédération une quote-part pour les services courants correspondant à 0,5 % de son chiffre d'affaires annuel cotisable (note 14). Cette quote-part ne peut pas être inférieure à 1 000 \$ ni excéder 23 000 \$. Pour l'exercice, la quote-part à verser est de 6 259 \$ (6 259 \$ en 2020);

Verser à la Fédération une quote-part pour les services commerciaux correspondant à 0,1 % de son chiffre d'affaires annuel cotisable (note 14). Cette quote-part ne peut pas excéder 15 000 \$. Pour l'exercice, la quote-part à verser est de 1 252 \$ (1 252 \$ en 2020);

Verser à la Fédération une cotisation annuelle pour les services courants équivalant à 2 \$ pour chaque nouveau membre (note 14). Pour l'exercice, la cotisation à verser est de 2 076 \$ (2 678 \$ en 2020);

Verser à la Fédération une cotisation annuelle pour les services des technologies de l'information équivalant à 6 \$ pour chaque nouveau membre (note 14). Cette cotisation ne peut pas excéder 30 000 \$. Pour l'exercice, la cotisation à verser est de 6 228 \$ (8 034 \$ en 2020).

COOPÉRATIVE ÉTUDIANTE DE POLYTECHNIQUE

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

Au 31 mai 2021

13. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

Les engagements pris par la coopérative en vertu d'un bail pour des locaux totalisent 41 692 \$ et le versement au cours du prochain exercice est le suivant :

	\$
2022	41 692

14. INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES

Conformément à l'entente avec la Fédération québécoise des coopératives en milieu scolaire, les informations requises se présentent comme suit :

Le chiffre d'affaires défini par les règlements est de 1 018 247 \$ (1 251 811 \$ en 2020) et exclut les revenus des services de billetterie et de services postaux et les transactions dans le cadre d'une entente d'intercoopération entre les coopératives affiliées;

La cotisation pour la période d'adhésion couverte par le paiement annuel de la quote-part comprise entre le 1er août 2021 et le 31 juillet 2022 a été calculée sur le chiffre d'affaires cotisable au 31 mai 2020 exceptionnellement.

Le nombre de membres ayant adhéré à la coopérative au cours de l'exercice est de 1 038 (1 339 en 2020).

15. OPÉRATIONS AVEC LES MEMBRES

Au cours de l'exercice, la coopérative estime avoir effectué environ 82 % (79 % en 2020) de ses ventes avec ses membres au sens de l'article 17 du règlement d'application de la Loi sur les coopératives.

COOPÉRATIVE ÉTUDIANTE DE POLYTECHNIQUE

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Exercice terminé le 31 mai 2021

16. VENTES DE LIVRES

Tel qu'exigé par le Ministère de la Culture et des Communications et par la Fédération Québécoise des coopératives en Milieu Scolaire (F.Q.C.M.S.), voici le détail du chiffre d'affaires de la coopérative :

	2021	2020
	\$	\$
Ventes de livres :		
Particuliers	727 845	723 687
Institutions	22 384	46 086
Total global des ventes de livres	750 229	769 773
Ventes dans les autres secteurs d'activité	269 978	525 483
	1 020 207	1 295 256

17. INSTRUMENTS FINANCIERS

RISQUES FINANCIERS

Les risques importants découlant d'instruments financiers auxquels la coopérative est exposée au 31 mai 2021 sont détaillés ci-après.

RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un actif financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait la coopérative à subir une perte financière. Le risque de crédit pour la coopérative est principalement lié aux comptes clients.

La coopérative consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Elle effectue, de façon continue, des évaluations de crédit à l'égard de ses clients et maintient des provisions pour pertes potentielles sur créances, lesquelles, une fois matérialisées, respectent les prévisions de la direction. La coopérative n'exige généralement pas de caution.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

Le risque de liquidité est le risque que la coopérative éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. La coopérative est exposée à ce risque principalement à l'égard de ses comptes fournisseurs.

17. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt. La coopérative est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne ses instruments financiers à taux d'intérêt fixe. Les instruments à taux d'intérêt fixe assujettissent la coopérative à un risque de juste valeur puisque celle-ci varie de façon inverse aux variations des taux d'intérêt du marché.

18. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres de l'exercice 2020 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2021.

COOPÉRATIVE ÉTUDIANTE DE POLYTECHNIQUE

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Exercice terminé le 31 mai 2021

	2021	2020
		(redressé)
	\$	\$
Annexe A - Produits		
Livres (note 16)	750 229	769 774
Papeterie	152 042	328 714
Matériel informatique	107 746	136 019
Autres	10 190	60 749
	1 020 207	1 295 256

Annexe B - Coût des produits vendus

Stocks au début de l'exercice	205 557	178 141
Achats	697 249	950 811
	902 806	1 128 952
Stocks à la fin de l'exercice	(144 784)	(205 557)
	758 022	923 395
	758 022	923 395

Annexe C - Frais directs

Salaires et charges sociales	272 153	269 305
Télécommunications	5 052	5 761
Entretien et réparations de l'équipement informatique	5 006	5 619
Taxes et permis	3 540	4 052
Assurances	3 539	2 913
Entretien et réparations du matériel, du mobilier et du local	2 986	3 512
Frais de déplacement, de réunion et de représentation	2 676	4 159
Loyer	-	33 852
Services à l'éducation des membres	-	1 000
Amortissement des immobilisations corporelles	50 733	44 624
Amortissement des actifs incorporels	383	570
	346 068	375 367

COOPÉRATIVE ÉTUDIANTE DE POLYTECHNIQUE

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Exercice terminé le 31 mai 2021

	2021	2020
	\$	(redressé) \$
Annexe D - Frais de vente et d'administration		
Salaires et charges sociales	110 738	114 071
Honoraires professionnels	12 315	7 800
Frais divers	4 450	1 496
Fournitures de bureau	4 001	2 651
Publicité	1 860	2 614
Créances douteuses	1 445	-
	134 809	128 632



COOPOLY
VOTRE LIBRAIRIE DE GÉNIE

www.coopoly.ca

Polytechnique Montréal
Pavillon principal local C-220
2900 Édouard-Montpetit
Montréal (Québec), H3T 1J4
www.coopoly.ca

